Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Décembre 1899. No. 3.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

L'Opinion de la Presse

Le "Mouvement Catholique," revue indépendante de la politique, dit :

"Souhaitons que ce gouvernement de malheur (le gouvernement Greenway) disparaisse au plus tôt, puisque les deux gouvernements alliés s'entendent comme larrons en foire pour consacrer la plus abominable des spoliations... Les catholiques manitobains vont sans doute s'organiser pour chasser du pouvoir le persécuteur qui a ajouté à leur endroit la fourberie à la brutalité. Ils ne sauraient être plus mal avec n'importe quel autre gouvernement, et en cassant les reins à la funeste alliance du gouvernement provincial avec le gouvernement fédéral ils y gagneront toujours de voir cesser les complaisances du pouvoir central, tel qu'actuellement constitué, envers un pouvoir qui s'est mis en dehors de la constitution du pays."

Dans une autre circonstance, la même revue disait :

"M. Greenway est, depuis dix ans bientôt, leur persécuteur et ils savent, de science certaine, qu'ils n'ont rien à attendre de lui, puisqu'ayant les moyens de remédier au mal créé par lui-même, il n'en a rien fait. Il courtise aujourd'hui comme hier la faveur populaire en donnant publiquement l'assurance qu'il entend perpétuer l'injustice commise. Les catholiques se doivent donc de faire ce qui dépend d'eux pour le renverser."

"Le Monde Canadien" n'est pas moins explicite :

"C'est à Greenway que nous devons le règne de persécution et d'ostracisme qui pèse sur les nôtres... Nous ne pouvons attendre que de mauvais procédés de Greenway..."

Conclusion : il faut se débarrasser de Greenway en votant contre ses candidats.

Dans son numéro de jeudi dernier, le même journal dit :

"Nos compatriotes vont se rallier à Hugh John Macdonald, espérons-le de toutes nos forces... Tout sujet d'hésitation doit disparaître."

"La Défense" pense de même :

"Renversons un régime qui assure nécessairement la continuation des injustices dont souffrent nos frères manitobains, voilà la bonne cause."

Et tout récemment, la même feuille disait :

"Les élections provinciales du Manitoba sont fixées au 7 décembre. Espérons que les catholiques manitobains ne laisseront pas perdre l'occasion, qui va leur être fournie, de montrer à leur persécuteur Greenway qu'ils ont du cœur et de la mémoire."

"Le Courrier du Canada" citait dernièrement les paroles de M. Greenway disant que "ce que le gouvernement peut faire et veut faire, c'est de confisquer l'octroi législatif si la loi et les règlements sont violés," et notre confrère ajoutait ensuite :

"Après avoir pris connaissance de ce programme nos compatriotes du Manitoba peuvent-ils accorder leur confiance à M. Greenway, lui qui a déchiré l'acte où était écrite la clause de leurs libertés et de leurs droits ?"

A un autre moment, il disait :

"M. Greenway est arrivé au pouvoir en promettant de respecter les droits de cette minorité. Et il a violé sa parole, il a foulé aux pieds ses engagements, il a menti à Mgr Taché, et il a ensuite essayé de le faire passer pour un menteur.

"L'auteur des maux dont souffrent les catholiques du Manitoba, c'est lui.

"C'est lui qui a aboli l'usage de la langue française.

"C'est lui qui a inauguré le règne de l'école neutre.

"C'est lui qui a séquestré les écoles catholiques.

"C'est lui qui a violemment arraché à la minorité les droits qu'elle possédait depuis vingt ans.

"Le persécuteur et l'oppresseur des catholiques, c'est lui.

"Ah ! les Canadiens-français ou les catholiques qui cherchent à défendre ou à excuser ce sectaire font une bien vilaine besogne !"

Et pas plus tard que jeudi dernier notre confrère accentuait sa pensée par les paroles suivantes, en réponse au "Soleil" :

"Pourtant c'est lui, M. Greenway, qui a semé la discorde et le trouble, non seulement au Manitoba, mais dans toute la Confédération.

"C'est lui qui a menti à Mgr Taché et a tenté ensuite de le faire passer pour menteur.

"C'est lui qui a cyniquement et lâchement violé ses engagements les plus solennels.

C'est lui qui s'est moqué de la constitution et qui a défié l'autorité du plus haut tribunal de l'empire.

"C'est lui qui a déchaîné sur notre pays une crise dont les funestes effets seront ressentis pendant longtemps.

"Et voici un journal catholique et canadien-français qui ose l'appuyer ouvertement, et qui recommande à nos frères du Manitoba de lui donner leurs votes, c'est-à-dire de lécher la main qui les étrangle.

"C'est un comble d'avachissement.

"C'est un comble de platitude.

"C'est un comble de bassesse.

"Et nous signalons une aussi honteuse attitude au mépris de tous les vrais patriotes.

De son côté, "L'Evènement dit.

"Nous espérons bien que les catholiques s'uniront tous contre le gouvernement Greenway qui les a si injustement privés de leurs écoles en 1890. Leur devoir est de se liguer comme un seul homme contre ce régime qui est la cause de tout leur malheur et de toutes leurs difficultés. Quoi qu'il advienne, ils ne peuvent avoir un pire gouvernement."

"Le Trifluvien" s'exprime vigoureusement dans les lignes suivantes :

"On vient leur dire (aux catholiques du Manitoba) de baisser pavillon et de se contenter des miettes qu'on leur a jetées ! Allons donc ! Il faudrait qu'ils n'eussent plus ni cœur, ni courage, ni souci de leur avenir... Aller voter pour Greenway, l'auteur de tous leurs maux ! Autant vaudrait sceller eux-mêmes leur tombe ! Autant vaudrait dire à tous les bourreaux de consciences : ne vous gênez pas, frappez et redoublez vos coups, nous sommes comme les chiens, plus on nous bat, plus nous sommes sensibles à la première caresse du maître. Honte à qui a pu seulement songer à émettre un pareil désir !"

"Le Pionnier" tient le même langage digne et ferme :

"Nous disons à la minorité de se raidir contre l'oppression, de prouver qu'elle sait ressentir l'injure faite à son honneur et à sa dignité. En protestant par un vote solide contre la spoliation dont elle est l'objet, elle saura se faire respecter par les politiciens du Manitoba; elle commandera de nouvelles sympathies dans le reste de la Confédération..."

"Les minorités n'ont qu'un moyen de se faire respecter, c'est de montrer qu'elles se respectent elles-mêmes... On ne gagne rien à baiser la main qui frappe injustement ni à lécher les bottes d'un tyran."

"Le Courrier de St. Hyacinthe" parle dans le même sens :

"Nos frères du Manitoba ne peuvent, sans manquer au respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, s'abstenir de voter contre Greenway et ses partisans."

"Le Journal de Waterloo," sur

Pour eux, comme pour nous, il y a une question d'honneur national, de dignité, de droiture, à faire passer avant tout.

Ils ne concevraient pas que, souffletés par M. Greenway, spoliés par lui, trompés par lui, nous irions donner nos votes à cet homme ou à ses candidats, montrant par là que nous ne comprenons ni l'importance de la cause en jeu, ni le respect que nous nous devons à nous-mêmes ni les affronts dont cet homme a abreuvé notre race et notre foi.

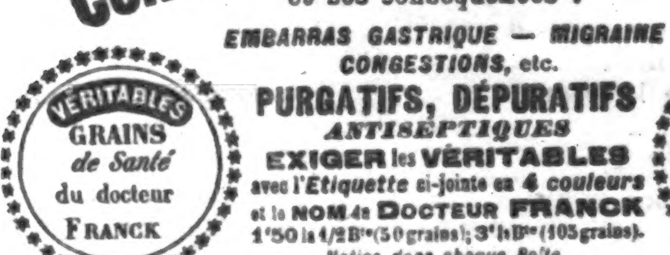
Mangeur de Jésuites

Le "Free Press," de Winnipeg, disait au mois de septembre dernier :

"Quand M. Macdonald et ses amis descendent si bas que de demander appui et consolations politiques à la plume des Jésuites et des ultramontains, ils affichent bien haut leur détresse."

Le "Free Press" affiche ici bien haut son mépris pour les Jésuites.

Et le "Free Press" est l'organe de M. Greenway. Il appuie aussi M. Bertrand. Cette promiscuité ne montre-t-elle pas que M. Bertrand n'est pas l'homme qu'il faut élire ?







Le Manitoba.

Mercredi 6 Decembre 1899

Gare la Corruption !

On dit qu'un agent libéral s'est vanté à Winnipeg d'avoir ses poches pleines d'argent et pleines de faux bulletins destinés à gonfler les boites de scrutin. Il a été arrêté.

Un Trou, Une Cheville

"L'Echo" a l'audace d'affirmer, en termes d'ailleurs assez entortillés, que "l'attitude de M. Bertrand sur la question scolaire reçoit l'appui moral de l'autorité ecclésiastique."

Nous n'avons pas besoin d'aller loin ni de faire aucune démarche pour trouver la réplique à cette affirmation.

Tout le monde sait que la "Northwest Review" se publie avec l'autorisation de l'autorité ecclésiastique. C'est en tête du journal. Or, la "Northwest Review" parlant dans son numéro de la semaine dernière, 28 novembre, désigne M. Bertrand comme "le moins désirable des candidats."

C'est la contre-partie des affirmations de "L'Echo."

Remarquable Appréciation

Le dernier numéro de la "Northwest Review" contient la note suivante ;

"On doit féliciter M. Joseph Bernier du bon sens et du désintéressement qu'il a montré en se retirant d'une contestation électorale dans laquelle sa présence aurait amené une lutte tripartite où les chances auraient été pour *le candidat le moins désirable*. (C'est nous qui soulignons.) La générosité de M. Bernier est d'autant plus digne d'éloges qu'il avait été choisi comme candidat à une écrasante majorité, par la convention conservatrice. D'une autre part, M. Lauzon avait été de même façon, choisi comme candidat par le même parti, à l'élection précédente, dont le résultat lui a été remarquablement favorable. Dans ces conditions, M. Lauzon est excusable de s'en tenir à ce premier verdict populaire, lequel va probablement recevoir sa confirmation à la présente élection.

Cela est bien une compensation aux insultes de l'"Echo."

Le candidat "le moins désirable," c'est ici M. Bertrand.

Aux Lecteurs

Nous publions dans une autre partie de notre journal, sous le titre: "Opinion de la presse," une série d'extraits pris dans diverses feuilles de la province de Québec. Nous prions nos lecteurs de les parcourir et de les peser.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur l'importance de la lutte qui se terminera demain. Il ne s'agit ni des hommes ni des partis. Il s'agit d'écrire une page nouvelle de l'histoire des luttes entamées en 1890. Un gouvernement, présidé par M. Greenway, nous tyrannise depuis 10 ans; il faut dire si nous allons courber la tête devant cet homme et ce gouvernement.

Quiconque votera pour les candidats de M. Greenway, aura voté pour M. Greenway luimême et sa politique.

Les journaux dont nous enrégistrons l'opinion, sont bien placés pour juger de l'attitude que nous devons prendre. Ils ne sont influencés par aucune considération locale; dans leur indépendance et leur désintéressement, ils nous donnent des conseils conformes à notre dignité et à nos intérêts. Accordons à ces conseils l'attention et le poids qu'ils méritent. C'est en quelque façon comme une étoile polaire qui vient s'offrir à nous dans le désarroi des évènements. C'est le devoir qui nous est indiqué par cette étoile. Ne reculons pas devant l'accomplissement de ce devoir. Sachons bien nous rendre compte du jugement sévère qui sera porté par l'histoire contre ceux qui veulent nous mener à l'asservissement.

Qu'on remarque combien, pour tous les journaux que nous citons, la question de nos droits et celle des injustices dont nous souffrons, priment toutes les autres.

Notes Politiques

Il y a une fin pour tout, M Greenway.

***

Les hommes qui montent au pouvoir par un coup de main en descendent ordinairement par un coup de pied.

***

Au cours de l'été dernier, un libéral important de la province de Québec visitant notre province, disait: "Je suis libéral, mais si je demeurais au Manitoba, je voterais contre Greenway; je me rallierais à ceux qui protestent contre la politique de cet homme néfaste.

***

"L'Echo," en guise d'arguments, dit des injures à MM. Paré, Marion et Lauzon. Ces choses-là sont de leur nature, plus propres à attirer des sympathies à ces messieurs qu'à leur nuire. Les gens paisibles et sensés comprennent que le mensonge et l'injure ne peuvent venir que du mauvais côté.

***

Les libéraux sentent la défaite, comme par instinct. Tous les jours, par toute la province, de vieux partisans tournent le dos à Greenway pour se ranger dans l'opposition. Les chefs dissimulent à peine l'effroi qui les envahit. Tout croule sous eux, leurs intrigues sont déjouées, leurs combinaisons s'affaissent d'ellesmêmes. Le château de carte s'ébranle et ses hôtes grimacent déjà de colère en songeant à l'effrondrement.

***

"L'Echo de Manitoba" dit que M. Joseph Bernier crie "comme un âne rouge," dans LE MANITOBA. Merci! M. Bernier n'a jamais crié; il s'est contenté de s'exprimer comme un gentilhomme. Nous devons reconnaître toutefois que la comparaison, pour être mal appliquée, n'en est pas moins assez bien trouvée. En effet, s'il y a quelque chose qui crie mal, c'est un âne rouge. Les lecteurs de M. d'Hellencourt le savent mieux que personne.

***

Grande assemblée des libéraux lundi soir à Saint-Boniface. Plusieurs orateurs y ont prononcé des philippiques essoufflantes; entre autres, M. Bertrand et M. Charles Marcil (venu de Québec, s'il vous plaît). Cette assemblée a été orageuse. Le comité de M. Bertrand était à la moitié rempli par des conservateurs, qui ne s'en laissèrent point imposer. M. Marcil en donnera des nouvelles à ses amis libéraux de Québec. Incident cocasse: le "Free Press" annonce que M. Noël Bernier conduisait la farandole contre les libéraux; or M. Bernier n'était pas à l'assemblée, il a passé tranquillement toute la soirée chez son père. C'est sans doute M. d'Hellencourt, avec son monocle, qui l'aura découvert dans un coin de la salle! Que M. Noël Bernier fut à l'assemblée ou n'y fut pas, en soi, cela n'a pas d'importance. Que l'on mente à son sujet, cela non plus n'a pas d'importance. Mais il y a ceci d'important: c'est que l'on aperçoit là la tactique ordinaire de nos chefs libéraux et de leurs organes. Ils usent du mensonge à gogo quand ils croient que cela peut leur être utile. Ceux qui les appuient savent qu'ils appuient des gens pour qui la vérité n'a pas plus d'importance que des vieilles lunes.

***

Quant aux invitations de M. Bertrand à ses adversaires, c'est de la bravoure après coup. M Bertrand invite quand il sait qu'il ne se presentera personne. A cette élection comme à la dernière M. Bertrand a continuellement fui les assemblées contradictoires. Si le candidat de M. Greenway avait recherché ces ces assemblées contradictoires, il sait qu'il aurait trouvé à qui parler.

***

M. Charles Marcil, candidat défait dans trois ou quatre comtés de la province de Québec, nous est arrivé de Montréal avec cinq acolytes, au nombre desquels il y a l'incommensurable Michel Campeau, lequel, pour la circonstance, s'est affublé du nom de Clément, afin de mieux couvrir la sale besogne qu'il est venu faire ici. Les autres se cachent aussi, mais il en est parmi eux qui son connus et surveillés. Qu'ils se tiennent pour avertis.

***

Lundi soir M. Bertrand s'est déclaré surpris de voir LE MANITOBA s'opposer à sa candidature. Ah! Tiens!!

***

M. Rochon, l'inspecteur des écoles, a été vu tout récemment dans les campagnes en compagnie de M. Bertrand.

Ces messieurs prétendent qu'ils allaient simplement expliquer la question des écoles et non faire de la politique.

Finesse cousue de fil blanc que tout cela!

M. Rochon, en compagnie de M. Bertrand, candidat, à la veille de l'émission des brefs, faisait de la politique. Personne ne s'y est trompé.

Aux électeurs de juger ce que vaut l'éloquence de M. Rochon, inspecteur d'écoles, payé par le gouvernement pour faire son œuvre.

Je ne vous donnerai pas vos écoles, dit M. Greenway !

N'importe, dit M. S. A. D. Bertrand, je suis votre candidat, M. Greenway. Qu'importe que mes compatriotes soient dépouillés !

APPROBATIONS

Le "Journal de Waterloo," sur un ton modéré, nous donne ce conseil:

"Le chef du gouvernement actuel est Greenway... Il a pour adversaire Hugh J. Macdonald... Nos compatriotes appuient ce dernier, et nous croyons qu'ils ont raison."

"Le Courrier de Saint-Jean," P. Q., autre vaillant et sympathique journal, manifeste ainsi ses espérances:

"Le gouvernement Greenway a décidé tout à coup de consulter l'électorat de la province du Manitoba.

"Espérons que Tom Greenway et ses acolytes recevront le châtiment qu'ils méritent pour avoir violé la constitution en abolissant les écoles séparées dans le Manitoba."

Votez Pour les Candidats De L'opposition; Vous en Trouverez La liste Dans Une autre Colonne.

GRANDE VENTE PAR ENCAN

Lundi, le 11 décembre, par J. B. Joyal, dans le bloc Lauzon, porte voisine de l'étal de M. J. Turenne, des marchandises de toutes sortes seront vendues. Jouets, chapeaux, hardes faites, bijouteries, etc. La vente commencera à 8 heures p. m.

L'Administration de M. Greenway

Quand M. Greenway est arrivé au pouvoir, il y a treize ans, la province n'avait pas de dettes. Les quelques obligations pour lesquelles elle s'était portée caution, quelque chose comme $75,000 seulement, étaient parfaitement garanties; elle n'a pas été obligée de débourser un sou à raison de ce cautionnement.

Depuis que M. Greenway est au pouvoir, il a endetté la province pour DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE piastres, pour la dépense desquelles il n'a rien à montrer.

Et à part cela, il a amené la province à garantir à droite et à gauche, pour différentes entreprises, le paiement de plusieurs millions.

C'est ainsi que M. Greenway a pratiqué l'économie.

Ces obligations de la province, reudrties sur chaque personne, homme, femme et enfant, représente une dette de $10 par tête.

Les organes de M. Greenway cherchent des excuses pour cette extravagance, mais rien ne peut détruire le fait: la dette est sérieuse et c'est l'administration de M. Greenway qui l'a ainsi gonflée.

ELECTIONS MUNICIPALES

SAINT-BONIFACE

Elles ont lieu par acclamation, En voici le résultat:

Maire: L. N. Betournay; conseiller Quartier No 1, M. Lamontagne; No 2, J. B. Lavoie; No 3, Alf. Bleau; No 4. A. Gauvin.

Commissaires d'écoles; No1, J. P. O. Allaire; No2, J. A. Senécal; No 3, C. H. Royal; No 4, L. J. Collin.



SAINT-EUSTACHE

24 nov.—M. Auguste Paradis a été cruellement éprouvé par la mort presque subite de son épouse, alors qu'il était absent aux Etats-Unis. Madame Paradis laisse après elle neuf enfants, dont le plus jeune n'a que deux ans. L'assistance nombreuse aux funérailles montre en quelle estime était tenue Madame Paradis.

—M. François St Cyr, fils de M. J. B. St Cyr, est décédé subitement vendredi matin, 17 nov. M. St Cyr a toutes les sympathies de la paroisse dans le deuil cruel qui l'a frappé.

—Le presbytère construit sous la direction de M. C. Caron est terminé, et fait honneur à l'architecte.

—On parle de bâtir une église au printemps; espérons-le, car le besoin s'en fait vivement sentir, vu le courant d'immigration qui s'est dirigé de notre côté depuis un an.

—Mercredi, 15 nov., M. Z. Lavoie conduisait à l'autel Delle Victoria Létourneau, fille de M. F. Létourneau. La fanfare de Saint-Eustache, dont fait partie M. Lavoie, a joué plusieurs morceaux en l'honneur des mariés. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Le tirage des primes offertes par le magasin "Le Bazar" a eu le résultat suivant: Première prime, gagnée par le numéro 1,443; deuxième prime, 1,133; troisième prime, 1,173; quatrième prime, 1,563. Les personnes qui ont ces numéros sont invitées à les présenter au magasin temporaire, au coin des rues Taché et Notre-Dame, où, depuis le feu, les marchandises sont vendues à réduction.

AUX ÉLECTEURS DU COMTÉ DE SAINT-BONIFACE

MESSIEURS—

Je viens de nouveau solliciter vos suffrages avec le même programme que celui que je vous ai soumis lors de ma dernière élection, et ayant le même adversaire à combattre. C'est vous dire que la lutte se fait absolument sur le même terrain et dans les mêmes conditions, puisque les événements n'ont rien apporté pour justifier un changement de l'opinion presque unanime que vous avez exprimée la dernière fois.

Dans son programme politique, M. Greenway déclare qu'il ne cèdera rien de son odieuse loi scolaire et qu'il maintiendra jusqu'au bout de sa carrière son système d'écoles sans Dieu. D'un autre côté, son organe reconnu, le "Free Press" de Winnipeg, dans sa feuille du 21 du courant, déclare que ceux qui votent contre le gouvernement Greenway votent en faveur du rétablissement des écoles catholiques; or, pour nous, citoyens catholiques de Manitoba, protégés par la constitution, cet appel au fanatisme ne nous laisse pas d'autre alternative que celle de voter pour tout candidat opposé au maintient de M. Greenway au pouvoir, l'auteur de la destruction de notre système scolaire libre; l'auteur de l'abolition de l'usage officiel de notre langue dans la législature et dans nos cours de justice.

Il y a bien d'autres points discutables dans la politique M. Greenway, mais je me réserve de vous en parler dans les assemblées publiques qui seront convoquées d'ici au 7 de décembre prochain, jour où j'aurai l'honneur, avec votre concours, d'être réélu député de la belle et importante division électorale de Saint-Boniface.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre très humble
Serviteur,
JEAN-BAPTISTE LAUZON.

Saint-Boniface, 28 de Nov. 1899.

AU COLLÈGE

Vendredi, le 8 déc., sera célébrée au collège la fête patronale de la congrégation de l'Immaccu-lée Conception. Une imposante cérémonie aura lieu à 5½ hrs. p. m. Les anciens congréganistes sont invités.

Autant qu'on peut en juger, les excursionnistes vers l'est seront plus nombreux que jamais cette année et la compagnie du C. P. R. prend des mesures en conséquence. Les 1ère classe qui servaient pour l' "Imperial Limited" durant l'été, et qui sont les plus beaux de l'Amérique, seront affectés aux excursionnistes du Manitoba. Quant à ceux qui veulent des chars dortoirs, la compagnie fait venir de l'Est pour eux vingt chars-touristes, avec l'intention d'établir un service quotidien pour Montréal et Toronto.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada, à la prochaine session du dit parlement, pour un Acte d'incorporation d'un corps religieux qui prendra le nom et sera connu comme "The Holiness Movement (or Church)", et pour autoriser telle corporation à tenir des réunions, et à adopter, faire ou rappeler des constitutions, ou à faire des règlements pour mettre en vigueur la discipline dans la dite église et pour donner à la dite corporation le pouvoir d'acquérir, de recevoir et d'accepter des transports de terrains, d'argent et d'hypothèques, de garanties ou autres propriétés pouvant être requis pour une chapelle ou des chapelles, pour un collège ou des collèges, pour une école ou des écoles ou pour toutes autres fins éducationnelles ayant quelques rapports avec la dite église, ainsi que dans le but d'établir une maison ou des maisons d'imprimerie et de publication en rapport avec la dite église, et pour accorder à la dite association le pouvoir d'entreprendre et de faire des affaires d'imprimerie et de publication, et de lui donner aussi l'autorité et le pouvoir de doter et de supporter telles chapelles, tels collèges et écoles, tel établissement ou établissements d'imprimerie et de publication, aussi bien qu'un dépôt ou des dépôts de livres en rapport avec tel établissement, et aussi d'accepter et de recevoir en son nom corporatif ou autrement la faveur de tout don ou legs par disposition testamentaire ou autrement, et pour conférer à la dite église tous les pouvoirs nécessaires à son objet.

R. A. BRADLEY,
Procureur des requérants.

Daté à Ottawa le 27me jour de novembre A.D. 1899. 6-12

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éléves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

MALADIE D'ESTOMAC

SOURCE FRÉQUENTE DE MAUX LES PLUS INTENSES

M. HARVEY PRINCE DE BISMARK, A SOUFFERT DES ANNÉES DURANT, SANS TROUVER UN REMÈDE. LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS L'ONT RAMÈNE À LA SANTÉ.

Ceux qui souffrent de maux d'estomac font réellement pitié. La vie semble être un fardeau pour eux; la nourriture les dégoute, et même les aliments les plus ordinaires sont fréquemment la cause de nausées,de douleurs terribles et quelque fois de vomissements. M. Henry Price un cultivateur et éleveur bien connu,demeurant à Bismark,Ont., souffrait de cette manière. A un reporter qui l'à interviewé dernièrement, M. Price a dit:—"J'ai trouvé que les Pilules Roses du Dr Williams était d'une valeur si grande en me délivrant de mes longues souffrances, que je suis non seulement désirenx, mais anxieux de dire un bon mot en faveur de ce remède, et ainsi indiquer le chemin de la santé à quelqu'autre malade. Pendant cinq ans j'ai souffert de maux d'estomacs et de torpeur du foie. Je me soignais et je me privais également de plusieurs sortes d'aliments agréables au goût, mais ni le traitement médical ni la diète ne semblaient aucunement me soulager. En janvier 1899, il me parut que j'avais atteint le point culminant de ma maladie. A cette époque je fus atteint de la grippe, et ce, ajouté à tous mes autre maux, me mit dans une position si précaire, qu'aucun de mes voisins espérait me voir revenir à la santé, mon appétit était presque totalement disparu, et j'épouvais de grandes faiblesses, vertiges,accès de vomissement et violents maux de tête. J'étais aussi affecté par un rhume qui semblait ruiner toute ma constitution. Je n'oublirai jamais les souffrances endurées pendant cette longue et douloureuse maladie. Le traitement médical et les remèdes de toutes sortes n'avaient aucune effet apparent existence soulager. Après une pour me semblable de plusieurs mois, ma mère me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. En mai dernier, j'en achetai trois boîtes et avant qu'elles fussent épuisées, je constatai un soulagement non équivoque. Ceci m'encouragea et je continuai l'usage des pilules, et, avec moins d'une douzaine de boîtes, je jouis de nouveau de la meilleure santé. Je puis maintenant travailler sur ma ferme avec grande facilité. Mon appétit est meilleur qu'il ne l'a été depuis plusieurs années, et tous mes maux d'estomac qui avait rendu ma vie si misérable sont disparus. J'ai gagné du poids et puis sûrement dire que je jouis d'une meilleure santé que pendant les années précédentes. Je suis certain que ceux qui sont malades ou souffrants trouveront la guérison en faisant un essai loyal des Pilules Roses du Dr Williams."

Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang pur et riche atteignant ainsi la racine du mal et le chassent du système, guérissant quand les autres remèdes font défaut. La plupart des maux qui affligent l'humanité sont dus à l'état d'appauvrissement du sang ou aux nerfs faibles et épuisés, et pour tous ces cas les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique qui restaure rapidemend la santé délabrée. Ces pilules ne sont jamais vendues sous aucunes formes, excepté dans les boîtes de la compagnie, l'enveloppe qui les entoure porte le nom "Dr Williams' Pink Pills for Pale People." Toutes les autres sont des contrefaçons et devraient toujours être refusées. Ayez les véritables et vous serez bien.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-LÉON

—A l'occasion de la fête de sainte Catherine les élèves du pensionnat de Saint-Léon nous ent donné samedi une soirée des plus intéressantes et des mieux réussies. Le succès avec lequel elles ont exécuté différentes petites scènes est, en même temps qu'un encouragement et une légitime satisfaction pour elles, une récompense bien méritée pour les révérendes sœurs qui les ont exercées et ont su leur communiquer tout le naturel qui donne à la pièce la couleur locale, principale qualité de ces représentations.

La principale partie de la séance a été le drame en trois actes de J. A. Guyet, "La Chaumière Bretonne," ou "La Malédiction d'une Mère." La perfection avec laquelle chacune des actrices a rempli son rôle mériterait une mention particulière. Aussi, croyons-nous faire plaisir à ceux qui étaient présents à cette soirée en donnant le non des artistes.

Alix Kérouef, Delle Joséphine Labossière; Yvonne, sa fille, Delle Bilodeau; Magdeleine et Berthe,voisines, Delles Emma Bilodeau et Célestine Lafreniére;Anne, amie d'Yvonne, Delle Marie Lafrenière; Mde de St Aignan,Delle Amanda Lacerte; Constance, Delle Clarisse Labossière; La fille de Magdeleine, Delle Aurore Hèbert; Sophie, servante de la marquise,Delle Amélia Bilodeau; Mde Félicien,Delle Victoria Labossière; La baronne d'Esterre, Delle Aglaé Major; La marquise de Lauvray, Delle Alberta Bergeron.

Deux autres petites pièces ont été jouées avec le même succès par Delles Joséphine Labossière, Maria Bilodeau et Alberta Bergeron.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 5 Déc. 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 23	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		11 00	
Lun, mer, ven			14 40
P. la Prairie—Mar, jeu, et samedi		13 15	
Lun, mer, et ven			12 10
Gladstone—Mar,jeu,sam		15 20	
Lun mer et samedi	10 10		9 45
Dauphin—Mar, jeu, sam			20 40
Lun, mer et ven	5 00		
Mar et ven à W'pegosis		8 30	
Mar et ven, de Winnipegosis			15 45
Mer et sam à Cowan		8 30	
Lun et jeu, de Cowan			15 45
Cowan— mer et sam	12 00		
Lun et jeu		12 20	
W'pegosis Mar et ven			18 45
Mar et ven	13 30		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) 1.06 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche) 4.30 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche) 10.25 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi 10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 49

Georges arrivait.

—Gardella a appris par une lettre que m'a écrit le genéral, lui dit-elle, que son père doit faire un voyage pour sa santé et elle a compris que son devoir était de nous quitter.

Un tressaillement de protestation et de mépris secoua la jeune fille.

"Alors pourquoi pleure-t-elle? objecta Georges défiant.

—Parce que je lui ai reproché son ingratitude."

Un nouveau tressaillement secoua Gardella et cette fois, relevant la tète elle tourna son visage en larmes vers la comtesse et la devisagea.

"Fais-lui entendre raison et tâche d'être assez éloquente pour lui démontrer la laideur de l'ingratitude."

George y fut pris et Gardella, devant tant d'habile perversité, se sentit si impuissante à lutter, qu'elle aima mieux s'avouer vaincue. Elle cacha son visage dans ses mains et pleura sans rien vouloir entendre de plus. Georges était comme frappé de stupeur. Il connaissait les dissentiments qui séparaient Antoinette et Gardella, à propos de la scène de la mare et il savait que sa mère et la vindicative Mademoiselle de Phebade feraient payer cher à l'orpheline sa révolte d'un instant; mais l'idée ne lui vint pas qu'elles exigeraient son éloignement. Il n'entra pas dans sa pensée loyale que la jalousie d'Antoinette put aller jusqu'à chercher dans l'absence de Gardella un élément de succès auprès de lui, en s'épargnant la comparaison désastreuse qui résultait pour elle de leur rapprochement. Ainsi crut-il sincères les paroles de la comtesse, bien qu'elles eussent dû l'étonner, car il n'était pas dans ses habitudes de le prendre pour l'arbitre de ses différents avec la jeune fille, surtout dans le sens où elle venait de le faire.

"Se peut-il que tu veuilles t'en aller! s'éeria-t-il soudain, en se plaçant en face de Gardella."

Avant qu'elle n'ait répondu, Madame de Noirmont reprit, s'adressant à elle.

"Je vais donc écrire au général que tu désire qu'il vienne?

"Elle eut soin de donner à cette phrase le ton du reproche comme si elle cédait à la volonté de la jeune fille au lieu de lui imposer la sienne. Gardella garda le silence. Georges, pendant que sa mère s'éloignait, réitéra sa question.

Gardella le regarda longuement, ...secoua la tête comme pour lutter contre des réflexions pénibles, puis prenant une détermination:

"Oui, dit-elle, je veux et je vais m'en aller."

Il s'efforça de rester calme.

"Pour la raison que donne ma mère?

—Oui.

—Et tu parles librement?

—Mon père est malade et ma place est auprès de lui.

—Et moi tu me sacrifies?"

Gardella eut un ricanement de folle.

"Toi! qu'est-ce que je te dois? Quelles obligations ai-je contracté à ton égard?..... J'ai des devoirs envers mon père et je n'en ai pas enver toi. Laisse-moi..., va-t-en et rapporte à ta mère chacune de mes paroles...ajoute que je t'ai tourné le dos et si elle s'indigne de mon ingratitude, ce dont elle est capable méprise moi avec elle pour la faire taire."

Tout en parlant elle le poussa de la main, vers la porte demeurée ouverte.

Blessé à mort, autant par cette déclaration formelle que par cet acte, il ne résita point et s'éloigna. Gardella de plus en plus affolée par l'émotion, mit le comble à l'insolence en la refermant si violemment que le bruit attira la comtesse en train d'écrire au général dans la chambre voisine Georges impassible, mais plus pâle qu'un mort, lui dit froidement:

"Réjouissez-vous, ma mère tout est fini entre Gardella et moi... A présent elle peut partir, ma pensée ne la suivra même pas... Sachez seulement que jamais une autre femme ne portera le nom qu'elle a dédaigné.

XXXVI

Les paroles irritées de Georges comblèrent d'aise la comtesse. Elle sut gré à Gardella d'avoir, comme elle le lui avait commandé,désespéré le jeune homme; sans doute, il n'entrait pas encore dans ses vues, puisqu'elle voulait qu'il se mariât et qu'il déclarait qu'il ne le ferait point; mais entre cette menace et son exécution, le temps ne manquerait pas d'accomplir son oeuvre et, un jour ou l'autre, quand il aurait oublié Gardella, soit qu'il cessât de l'aimer ou qu'elle se mariât de son côté, elle arriverait à ses fins. Pour le moment, le plus pressé était d'envoyer sa lettre au général, car il fallait avant tout que l'orpheline partit. Involontairement, à cette pensée une angoisse lui serra le coeur.

"J'avais promis à la mourante de la garder... si Dieu allait me punir!"

Elle rit d'elle-même.

"Vais-je devenir superstitieuse à présent, du reste, se reprit-elle... je ne la chasse pas. Ce ne sera qu'une séparation momentanée... L'hiver nous réunira et l'été sera bientôt passé.

—A moins pourtant que Georges ne lui demeure fidèle... dans ce cas..."

Elle réfléchit. "Je préfèrerais ne jamais la revoir."

Une fois seule, Gardella s'abandonna à sa douleur. Elle récapitula les années passées dans la maison de Noirmont. Les bienfaits de la comtesse...ses exigences et, tout compte fait, elle en vint à conclure que sa protectrice avait été beaucoup plus égoïste que généreuse, sa conduite dans les dernières circonstances l'exaspéra et la révolta.

"Les bienfaits, pensa-t-elle,ne se mettent pas à prix. De plus, Madame de Noirmont me fait les siens trop cher."

Pour ne pas céder au désespoir qui la gagnait à l'idée qu'elle allait s'éloigner pour longtemps et peut-être pour toujours de cette chère habitation où s'était écoulée sa vie entière, elle s'occupa febrilement des préparatifs de son départ. Par instant, quand son émotion était trop forte, elle s'arrêtait, serrant son front entre ses mains et pleurait, puis; reprenant courage elle se remettait au travail. Lorsque la cloche du déjeuner retentit, elle hésita à descendre tant elle appréhendait de se retrouver en face d'Antoinette. On accordait un quart d'heure de délai aux retardataires afin que ceux qui se trouvaient dans les parties éloignées du parc eussent le temps d'être exacts sans se hâter. Gardella n'avait jamais eu besoin de ce répit; elle savait que la comtesse aimait la ponctualité et, dès le premier coup de cloche, elle arrivait. En attendant les invités en retard, on se tenait dans le salon. Ce jour là Gardella ne parut qu'au dernier moment et non encore sans qu'il lui en coûtât, mais, toute réflexion faite, elle se dit qu'un sacrifice de plus ou de moins ne compterait pas dans le nombre et qu'il valait mieux qu'elle ne se mit pas dans son tort par une bouderie sans dignité après avoir su souffrir jusque là si héroïquement.

Madame de Noirmont lui fit un signe de tête amical quand elle entra, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps.

"C'est Georges que nous attendons, dit-elle, en l'invitant à s'asseoir, auprès d'elle. Oui vraiment en dépit d'elle même, la comtesse s'attristait à la pensée de se séparer de la jeune fille. Un secret remords lui mordait la consience.

Antoinette et la marquise étaient toutes les deux dans le salon. Antoinette assise près d'une table, feuilletait un livre par contenance; mais, en réalité, pour ne pas paraître s'apercevoir de la présence de Gardella. Depuis la sène du potager, elle ne lui avait pas adressé une parole, et Gardella, de son côté, loin de chercher à rompre le silence, évitait de se rencontrer avec elle et ne s'en rapprochait que lorsqu'elle y était forcée, soit dans la salle à manger pendant les repas, ou le soir au salon. Madame Apettini, toujours du parti de sa nièce, gardait une attitude en apparence neutre. Elle n'approuvait pas ouvertement Antoinette, mais lorsqu'elles étaient ensemble, elle ne s'en faisait pas faute.

Gardella prit le siège que lui désignait la comtesse. Celle-ci prit la main de la jeune fille et la passa dans la siennes. Gardella essaya de dégager sa main. La comtesse se pencha vers elle et lui dit tout bas:

'Ne m'en veux pas, plains-moi."

Gardella répondit avec une froideur douce à cette déclaration d'amitié.

"Oui, je vous plains, mais je me plains encore plus moi-même."

La comtesse sentit un remords lui étreindre la conscience. Par crainte de déplaire à Antoinette, la comtesse avait pris soin dans les derniers temps de tenir Gardella à une distance d'elle. Le chagrin que lui causait le départ prochain de la pauvre enfant, lui donna l'énergie de se dominer. Elle alla même jusqu'à l'embrasser sans contrainte en murmurant à mi-voix.

"Tu m'écriras souvent n'est-ce pas?"

Avant qu'elle n'acheva, Madame Apettini intervint.

"Midi et quart, dit-elle, en montrant la pendule

—C'est vrai convint la comtesse... tant pis pour Georges, il déjeûnera seul."

Elle commanda qu'on servit.

Pendant le déjeûner, le facteur vint. Ce fut une distraction, car on manquait de gaité et d'entrain. Un pressentiment irraisonné rendait chacune des quatre personnes taciturnes.

"C'est quand même surprenant que M. de Noirmont nous ait ainsi brûlé la politesse, dit Antoinette.

—Surtout, fit vivement la comtesse, sans m'avoir prévenue.

—Il sera allé à la ville et aura rencontré des amis, insinua la marquise... Je suis conveincue qu'il se tourmente plus que nous."

Gardella ne doutait pas que son départ ne fut pour quelque chose dans l'inexactitu de Georges et, bien qu'elle ne fut pas sans alarmes, elle était, malgré elle, heureuse et flattée qu'il ne se résignât point à la laisser partir.

On se leva de table, on lut les journaux et Georges ne rentrait toujours pas. Antoinette et la marquise, vers deux heures, remontèrent dans leurs chambre pour s'habillier. On devait faire une visite dans l'après-midi à des châtelaines du voisinage et, ni la tante ni la nièce, ne voulaient être en retard.

"Pourvu que nous partions à trois heures et demie, observa la comtesse, il sera temps."

Elle retardait la sortie pour donner le temps au comte de rentrer. Néanmoins elle aussi ne tarda pas à se préparer.

"Tu viendras avec nous, dit-elle à Gardella. Cette promenade te distraira."

A Suivre